

FIN 17 2015.RRGR.420

Propositions d'amendement

Version 2

Le 16 novembre 2015, 9 heures / ABD

Loi sur le Fonds des distributions du bénéfice de la BNS (LFBNS)

CFin (Iseli)

Refus d'entrer en matière.

Minorité de la CFin
(Stucki, PS)

Entrée en matière.

PEV (Kipfer, Thoune) art. 5 (nou-
veau)

Tant que des ressources sont disponibles dans le fonds, seule la moitié du bénéfice distribué au canton en vertu de la convention sur la distribution du bénéfice de la BNS est inscrite au budget et au plan intégré mission-financement.

PEV (Kipfer, Thoune) art. 6

Ancien art. 5

